

MAIRIE DE ST GENEST LACHAMP

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MARS 2023.

Le Conseil Municipal de ST GENEST LACHAMP, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame le Maire MERCURY Sonia, le vendredi 03 mars 2023 à 16 heures.

Étaient présents : MERCURY Sonia, MARTIN Eliane, SENO Yves, SOULAGEON Pierrette, LEPINE Nadine, DURAND Pierre, SIEBERT Joachim.

Absent excusé : DESROIS Gilbert.

Secrétaire de séance : SENO Yves.

1- Délibération portant création d'un emploi permanent ouvert aux fonctionnaires et, le cas échéant aux agents contractuels sur le fondement des articles L.332-14 et L.332-8 du code général de la fonction publique.

A l'unanimité, le conseil municipal décide la création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe de la catégorie C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 30 heures.

Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire à compter du 1^{er} juin 2023.

2- Délibération portant création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (en application de l'article L.332-23 1° du code général de la fonction publique).

Dans l'attente que le poste d'adjoint technique principal soit pourvu il est décidé, à l'unanimité des membres du conseil présents de créer un emploi non permanent de 10 h hebdomadaires. Cet emploi sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée maximale allant jusqu'au 31 mai 2023.

3- Délibération sollicitant l'aide au Département pour certains travaux prévus en 2023.

Madame le maire rappelle au conseil municipal la nécessité de faire procéder à des travaux pour relever le mur de la Rouveyre suite à l'effondrement d'une partie du terrain ainsi que de faire réparer la route de Gluiras. Elle informe le conseil de l'existence de « Atout ruralité 07 » qui est une aide aux communes, mise en place par le Département de l'Ardèche.

Étant donné le coût de ces travaux suite aux différents devis reçus, elle invite les membres du conseil municipal à délibérer afin de pouvoir solliciter cette aide pour les travaux de création d'un mur de soutènement à la Rouveyre ainsi que la réparation de la route de Gluiras.

Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité, décide de demander ces aides auprès du Département de l'Ardèche via « Atout ruralité » et charge Madame le Maire de signer tous les documents y afférent.

4- Manifestations 2023 :

Samedi 1er avril 2023 : Rallye 9ième Tour d'Ardèche – Rallye de régularité

Lundi 10 avril 2023 : Trail des châtaigniers.

Samedi 13 mai 2023 : Sortie moto « Que du bonheur dans le Diois »

Mercredi 24 mai 2023 à 10h à St Christol : Inauguration du sentier + balade suivies d'un verre de l'amitié

Du 14 au 15 juin 2023 : Ardéchoise

Samedi 08 juillet 2023 : Apéritif dinatoire offert par la commune aux administrés.

Dimanche 20 août 2023 à 18h dans l'église : Concert de "Une heure avec l'Ensemble Parchemin" (guitare baroque, percussion et chant). Concert à entrée sur libre participation qui a lieu dans le cadre du 21e festival Musiques en Vivarais-Lignon.